



ASSOCIATION
DUCHAMPS LIBERTINO

Hermance, le 20 janvier 2013

À son Altesse Royale la Princesse Lalla Salma

Madame,

À la suite de notre demande concernant Micheline Kitenge, votre association a accepté de prendre en charge les soins dont elle pourrait bénéficier au Maroc. Je tiens déjà à vous en remercier et nous sommes soulagés de savoir qu'elle sera entre de bonnes mains. Fabienne Lagier, Vice-Présidente de notre Association a pu, à plusieurs reprises, avoir des contacts avec Maria Bennani que nous remercions également de son soutien.

Afin d'avancer dans les démarches, nous nous sommes renseignés sur les conditions de départ de Kinshasa pour Micheline Kitenge. De notre côté, nous assumerons les frais de voyage et tout ce qui sera nécessaire, mais elle a besoin d'une attestation prouvant qu'elle sera prise en charge dans une maison de vie (preuve de logement) et que les soins sur place sont offerts par votre association selon les accord avec Madame Bennani. Sans une lettre de votre part sur ces deux points, nous ne pouvons pas avancer car Micheline doit présenter ce document pour sa demande d'un visa médical.

Je profite de cette occasion pour certifier que Micheline Kitenge ne viendra au Maroc que dans le cadre de son traitement, qu'elle ne souhaite, en aucun cas, quitter son pays où se trouve sa famille, ses quatre enfants et son mari. Je me porte garante de son honnêteté et suis persuadée que l'aide que nous lui apporterons sera également utile à son pays puisqu'elle œuvre inlassablement, avec son époux, au sein de leur ONG pour aider les populations minoritaires et les enfants des rues. Je travaille avec ces deux personnes et leur institution depuis deux ans et des personnes de cette valeur méritent vraiment d'être soutenues dans cette épreuve.

Je vous en remercie d'avance et prie Votre Altesse Royale d'agréer l'hommage de ma très haute considération.

Martine Libertino
Présidente de l'Association Duchamps-Libertino